

GROUPE D'EXPERTS SUR LES OISEAUX ET LEUR CHASSE

Séance du 16 avril 2010

STRATEGIE NATIONALE EN FAVEUR DU GRAND TETRAS

Avis sur le document, version du 15 mars 2010 (149 pages)

Membres présents :

Vincent BRETAGNOLLE, Président

Mathieu BOOS

Jean-Marie BOUTIN

Elisabeth BRO

Alexandre CZAJKOWSKI

Olivier DEHORTER

Contribution écrite :

Michel GAUTHIER-CLERC

Francis MEUNIER

Secrétariat :

Jacques TROUVILLIEZ

Saisine du Ministre d'Etat (courrier du 23 mars 2010) :

« En raison du déclin de l'espèce *Tetrao urogallus* en France, une stratégie nationale en faveur de cet oiseau est en cours d'élaboration sous l'égide du ministère en charge de l'écologie. Elle a pour objectif d'encadrer et de coordonner les actions à mettre en œuvre en faveur de cette espèce comportant deux sous espèces présentes en France, *Tetrao urogallus major* et *Tetrao urogallus aquitanicus*. Seule cette dernière est actuellement chassée et uniquement dans les Pyrénées françaises.

Dans ce contexte, je souhaiterais recueillir l'avis du GEOC sur le projet de stratégie nationale que je joins à ce courrier, en insistant sur les points suivants :

- la conformité du bilan des connaissances avec les éléments de bibliographie publiés sur l'espèce ;
- la pertinence des actions proposées avec les éléments de connaissances disponibles sur l'espèce ;
- l'adéquation des actions proposées avec les activités existantes et notamment les possibilités d'adaptation de ces activités avec la conservation du grand tétras sans pour autant nuire à leur maintien ;
- les avantages et inconvénients des différentes solutions de gestion cynégétique proposées (interdiction, moratoire ou plan de chasse) vis-à-vis des objectifs de conservation de l'espèce à long terme et des activités économiques et de loisirs qui y sont liées. »

AVIS

Les experts du GEOC ont examiné en tant que scientifiques le document dans sa version du 15 mars 2010 et ont cherché à répondre aussi précisément que possible aux quatre questions posées par le ministère chargé de l'écologie (*cf.* saisine ci-dessus).

Le document est clair et d'une lecture agréable. Il résulte d'un travail collectif ayant associé toutes les parties prenantes au dossier (experts, techniciens, forestiers, chasseurs, associations de protection de la nature...). Le ministère chargé de l'écologie a assuré le secrétariat des groupes de travail, la LPO assurant la rédaction du document intitulé une « *Stratégie nationale en faveur du grand tétras* ».

Le traitement par région est appréciable ; il aurait pu engendrer une certaine disparité (de fond comme de forme), ce n'est pas le cas : il n'y a pas de déséquilibre entre les différentes parties de l'aire de répartition.

La liste des facteurs susceptibles d'entraîner la raréfaction du grand tétras semble exhaustive bien qu'imparfaitement hiérarchisée (*cf.* ci-dessous).

Le document souffre cependant d'un niveau scientifique insuffisant, qui ne permet pas de répondre précisément et avec assurance à toutes les questions posées. Certains termes, parfois très fréquemment employés, mériteraient d'être définis selon les critères scientifiques (risque de disparition, bon habitat, ...).

Les données utilisées et les méthodologies mises en œuvre pour les recueillir ne sont indiquées nulle part, ce qui rend impossible l'appréciation objective du statut de l'espèce et de ses différentes populations. S'agissant d'une stratégie de conservation d'une espèce, il est surprenant de ne pas trouver dans le document de données chiffrées détaillées sur des points aussi essentiels que la démographie de l'espèce, ses besoins alimentaires, la qualité des habitats et leurs ressources... Les ouvrages de synthèse de Cramp & Simmons (Vol. II, 1980) ou de Glutz von Blotzheim *et al.* (Bd V, 1973) fournissent plus d'éléments chiffrés !

Il manque, en outre, une analyse critique des connaissances disponibles et des lacunes à combler.

L'examen des quatre questions conduit à préciser l'analyse.

Question 1 – « *la conformité du bilan des connaissances avec les éléments de bibliographie publiés sur l'espèce* »

L'analyse de la bibliographie fait apparaître un fort déséquilibre en faveur des publications françaises. Or cette espèce a fait l'objet de nombreux travaux en Russie, en Fennoscandie, en Grande-Bretagne (Ecosse), en Allemagne ou en Suisse mais aussi en Espagne. En particulier pour ces trois derniers pays, les études concernent des populations proches voire en lien direct avec les populations françaises. L'analyse de ces travaux n'est pas faite, nous privant ainsi de retours d'expériences ô combien précieux pour fonder une « *Stratégie nationale* ».

A titre d'information, une simple recherche sur le Web of Science (WOS) des publications scientifiques dont le titre mentionne l'espèce fournit 50 références internationales en 5 ans (2005 à 2009), chiffre qui est doublé si l'on élargit la requête au résumé. Cela signifie qu'il paraît, en moyenne, 20 nouvelles publications par an sur le grand tétras. Seulement 13 de ces 50 publications sont listées dans le présent document, ce qui nous paraît refléter une synthèse superficielle de la littérature internationale.

Par ailleurs, certains travaux français, publiés ou non, ne sont pas connus ou utilisés (notamment en dynamique des populations, productivité ou en matière de suivi télémétrique et de sélection d'habitats).

L'ensemble de ces éléments indique que le document présenté ne constitue pas une synthèse complète des connaissances acquises sur le grand tétras, du type de celles qui sous-tendent communément les Plans de Restauration nationaux. Enfin, le fait que les données nationales ne soient pas ou peu présentées de manière quantitative réduit la portée du raisonnement (document) et ne permet pas d'asseoir l'expertise scientifique.

Question 2 – *« la pertinence des actions proposées avec les éléments de connaissances disponibles sur l'espèce »*

Il est difficile pour les experts du GEOC de statuer sur la pertinence des actions proposées. L'inventaire des facteurs limitants semble exhaustif mais le classement hiérarchisé est discutable. Cela est dû au fait que le bilan des connaissances qui est présenté n'est pas assez factuel (aucun chiffre, aucun élément de méthodologie (*cf.* première question)). Par ailleurs, l'insuffisance des analyses démographiques, l'absence de modélisation, ne permettent pas d'explorer les mécanismes qui régissent la dynamique de ces populations et dès lors, d'identifier et de classer les causes de déclin. Par exemple, aucune analyse, aucun commentaire n'accompagnent les figures concernant les tendances d'effectifs dans les différentes régions, alors qu'elles diffèrent sensiblement. Enfin, les experts s'interrogent sur le classement des facteurs de menace. Par exemple, voire figurer le changement climatique avant la disponibilité des ressources alimentaires demanderait à être très sérieusement étayé, car il s'agit d'un résultat plutôt contre-intuitif par comparaison avec des espèces similaires. De même, les questions de génétique ou de prédation sont largement mises en avant, sans qu'un argumentaire solide et objectif (chiffré, étayé par la littérature etc.) ne soit développé. A noter que l'effet indirect du sanglier sur l'habitat (par effet indirect nous entendons son effet sur la végétation au sol, qui abrite les proies dont se nourrissent les femelles et les jeunes) n'est qu'esquissé. A cet égard, la qualité des habitats et son corollaire, la disponibilité des ressources alimentaires, est un facteur à prendre en compte dans une Stratégie, même s'il est méconnu.

Quelques incohérences ont par ailleurs été relevées : ainsi il est indiqué d'après le bilan des connaissances que le taux de survie des adultes est élevé et que le problème du maintien des populations tient à la survie trop faible des jeunes. Or, on préconise d'accroître la survie adulte puis d'augmenter la productivité... On pouvait logiquement plutôt préconiser d'agir pour relever le taux de recrutement des jeunes. La prédation est un facteur jugé important dans le document, mais ce point a fait débat entre les experts du GEOC (en particulier parce que les éléments de démographie des populations de grand tétras, les mécanismes et les facteurs qui les régulent, ne sont pas identifiés dans le document, et ne permettent donc pas de juger de l'impact quantitatif de la prédation sur le taux de croissance des populations). De plus, si ce facteur est effectivement important, les moyens proposés pour limiter son impact semblent par la suite bien faibles.

Question 3 – *« l'adéquation des actions proposées avec les activités existantes et notamment les possibilités d'adaptation de ces activités avec la conservation du grand tétras sans pour autant nuire à leur maintien »*

Cette question est délicate car les informations fournies dans le document ne permettent pas d'y répondre correctement. Il est regrettable que le retour d'expériences faites à l'étranger n'ait pas été valorisé. Cette remarque vaut autant pour l'initiative de réintroduction du grand tétras dans le parc national des Cévennes que pour les programmes développés en Suisse, dont les effets se font sentir directement sur les populations du Jura français. La synthèse des enseignements que l'on peut tirer de telles expériences reste à faire. Par ailleurs, il est surprenant qu'aucun croisement à partir de SIG n'ait été tenté pour mieux estimer les effectifs présents dans les diverses aires protégées et pour documenter d'éventuelles pentes de régression différentes. Dans ces aires protégées, la chasse est souvent interdite et lorsque les populations régressent, il importe de connaître les facteurs limitants (gestion forestière, tourisme hivernal et estival...). Cela aurait permis non seulement de juger du niveau de protection pour l'espèce, mais également de la palette de moyens disponibles pour sa conservation. Cette analyse exploratoire mériterait d'être conduite pour affiner le raisonnement sur l'adéquation des mesures proposées.

Question 4 - « *les avantages et inconvénients des différentes solutions de gestion cynégétique proposées (interdiction, moratoire ou plan de chasse) vis-à-vis des objectifs de conservation de l'espèce à long terme et des activités économiques et de loisirs qui y sont liées* »

Pour étudier les différentes solutions de gestion cynégétique proposées, il importe de rappeler en préambule les éléments suivants :

- D'un point de vue biologique, le grand tétras *Tetrao u. aquitanicus* dont les populations peuplent les deux versants des Pyrénées, est en fort déclin ; cela est préoccupant, s'agissant d'une sous-espèce endémique aux effectifs pouvant être qualifiés de modestes compte tenu de sa dynamique de populations. Pour ces oiseaux pyrénéens, l'objectif du plan doit être la remontée des effectifs, c'est-à-dire l'inversion de tendance démographique.
- La chasse n'apparaît pas comme le premier facteur du déclin constaté pour la population pyrénéenne, même si l'impact de la chasse doit non seulement s'estimer par le nombre de coqs prélevés mais aussi par le braconnage et le dérangement concomitant. Par ailleurs, la protection de l'espèce depuis 1974 dans les autres massifs n'a pas empêché la diminution des effectifs de la seconde sous-espèce et l'extinction, en 2000, de la petite population du nord des Alpes. Ainsi, l'arrêt de la chasse à lui seul ne permettra probablement pas une inversion de tendance des effectifs, et il n'est pas possible de dire en l'état actuel des connaissances (en tous cas telles que présentées dans le document) à quel point cette mesure ralentirait le déclin à défaut d'inverser la tendance.
- D'un point de vue social, le grand tétras rassemble beaucoup de bonnes volontés, notamment au travers de l'observatoire galliformes de montagne qui produit des données partagées. Cette structure qui rassemble tous les acteurs mérite d'être mieux reconnue. Enfin, l'intérêt des chasseurs pour l'espèce les a conduits à s'investir humainement et financièrement pour sa conservation, une évaluation fine de l'impact de ces investissements sur la conservation étant à faire.

Les trois propositions de gestion cynégétique ont donc été examinées sous l'angle de l'expertise en tenant compte des trois points précédents puis replacées dans un contexte plus large:

- l'arrêt définitif de la chasse a l'avantage de lever une des pressions qui pèse sur l'espèce (sans pour autant, *cf.* ci-dessus, garantir une inversion de tendance), mais présente plusieurs inconvénients : cet arrêt peut entraîner un désintérêt des chasseurs pour la conservation de l'espèce, un désengagement de structures (Observatoire des Galliformes de Montagne par ex.), ou un arrêt d'actions d'amélioration ou de maintien de l'habitat. Il est possible aussi que cet arrêt se traduise par une augmentation du braconnage.
- le plan de chasse présente l'intérêt de caler le prélèvement sur la productivité (« prélèvement non nul » lors des seules « bonnes années » de reproduction), mais il implique aussi que des prélèvements sont maintenus sur de petites populations qui peinent ou peineront à se relever. De plus, cette solution hypothèque une remontée possible des effectifs car le prélèvement consomme le « surplus d'oiseaux » qui pourrait recoloniser des places de chant. L'autre intérêt est de maintenir l'attention des chasseurs. Il semble au GEOC que le plan de chasse généralisé à l'ensemble de la chaîne pyrénéenne ne peut s'envisager que s'il permet d'accroître la population de grand tétras (et pas seulement la maintenir), mais cela semble peu compatible avec la cinétique actuelle de la population.
- le moratoire sur 5 ans lève pendant une durée limitée la pression de chasse sur l'espèce. Par rapport à la seconde proposition, son effet, et donc son avantage, dépend de la qualité des saisons de reproduction (*i.e.* un plan de chasse nul lors de trois mauvaises saisons sur cinq aura un effet proche d'un moratoire limité à 5 ans). Le moratoire présente lui aussi l'avantage de ne pas figer la situation et, contrairement à la première proposition, de maintenir « en veille » l'intérêt du monde cynégétique.

Chacune des trois propositions de gestion présente des avantages et des inconvénients. Le GEOC propose une autre formule qui, panachant ces scénarios, tente d'en optimiser les effets. Elle s'appuie sur une gestion adaptative de l'espèce, et donc des objectifs clairs. Cette solution suppose aussi des critères de suivi de la population compris et partagés par tous. L'objectif premier est d'inverser la tendance au déclin observée dans les Pyrénées. Plutôt qu'un moratoire de 5 ans, les experts recommandent un plan de chasse maintenu à zéro tant que les populations locales régressent. Ils tiennent toutefois à préciser que s'engager dans cette voie n'est pas suffisant sans efforts ambitieux simultanés sur les autres facteurs limitants (contrôle sur les aménagements et les activités touristiques, gestion forestière, lutte contre le fractionnement des habitats...). En effet, il ne serait pas concevable qu'une partie seulement des usagers de la nature, en l'occurrence les chasseurs, supporte les efforts pour restaurer l'espèce dans sa plénitude, restauration illusoire si l'on ne traite que de la pratique cynégétique. La conservation du grand tétras exige l'attention et les efforts de tous.

Ces éléments résultent d'une analyse détaillée du document existant. Ce texte est un bon départ pour jeter les premières bases d'une stratégie nationale en faveur du grand tétras. Cependant, ce document mériterait d'être complété par certaines informations manquantes (habitat, dynamique des populations et analyse de viabilité), et de mieux s'appuyer sur la littérature scientifique et les expériences existantes dans les autres pays européens.